



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

25 septembre 2025

ÉDUCATION : LE COLLÈGE DO MISTRAU DE SUZE-LA-ROUSSE INAUGURE

Plus de 1000 personnes étaient réunies ce jeudi 25 septembre pour l'inauguration du nouveau collège Do Mistrau de Suze-la-Rousse par la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON, en présence de l'architecte du projet Rudy RICCIOTTI.

A bâtiment exceptionnel, événement exceptionnel ! Plus de 1000 personnes ont répondu à l'invitation du Département pour l'inauguration du nouveau collège départemental Do Mistrau de Suze-la-Rousse, ce jeudi 25 septembre par la Présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON, en présence notamment de la préfète de la Drôme, Marie-Aimée GASPARI, du recteur de l'académie de Grenoble, Philippe DULBECCO, du maire de Suze-la-Rousse, Hervé MEDINA.

Visites guidées

Pour faire connaître cet établissement à la population et aux familles des élèves, toutes les personnes résidant sur le territoire de la carte scolaire du collège étaient conviées à cette inauguration. Parents d'élèves, grands-parents mais aussi de nombreux habitants intéressés étaient donc présents ce jeudi dans les allées du collège. Après les discours d'introduction, les visiteurs répartis en groupes ont pris part à une visite guidée. Pour rappel, le Département a lancé la construction de ce nouveau collège pour remplacer l'ancien situé en centre-ville et devenu vétuste. Ce nouvel établissement d'une capacité de 550 élèves permet d'accueillir les effectifs de l'ancien collège et les élèves drômois précédemment scolarisés dans le Vaucluse. Il a été conçu par l'architecte Rudy RICCIOTTI, éminent architecte, auteur, entre autres, du Musée des civilisations de l'Europe et de la méditerranée (Mucem) à Marseille ou du stade Jean Bouin à Paris.

Un bâtiment intégré et exemplaire

Afin de satisfaire aux exigences des Bâtiments de France en raison de la proximité du château de Suze-la-Rousse (XIe siècle), le collège s'intègre totalement dans le paysage. Ce nouveau collège se distingue aussi par ses performances énergétiques. Afin de réduire l'empreinte carbone, la collectivité a eu recours au bois pour la charpente (Bois des Alpes et bois du Vercors), les murs, les planchers ou les cloisons (bois français). Un béton bas carbone a été utilisé pour la structure. Co-construit avec la communauté éducative, ce collège s'appuie sur des espaces ouverts et mutualisables. Les classes sont spacieuses, lumineuses et équipées de matériels innovants (tableaux numériques et chaises modulables), dans une configuration adaptée aux nouveaux usages.

Un cadre d'études exceptionnel

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération, qui comprend le collège et les travaux des abords d'un montant total d'environ **24 M€**, avec une participation de l'État pour 1,2 M€ dans le cadre de la DSID) et de la commune pour 1,7 M€ (en partie prise en charge par la Région à hauteur de 515 000 € et par l'État dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local à hauteur de 300 000€). Pour la Présidente du Conseil départemental: « **ce nouveau collège et les contraintes liées à sa réalisation ont nécessité un investissement financier et humain important. Le résultat est à la hauteur du travail accompli. Avec des classes spacieuses et lumineuses, ainsi qu'une grande cour de récréation, cet établissement offre un cadre d'études exceptionnel. Il illustre l'engagement de la collectivité pour les collégiens.** »